

2025 Des avancées à conquérir

En 2025, de nombreux sujets vont être rebattus ! A commencer par les négociations annuelles obligatoires (NAO) qui traitent principalement de la question des salaires et de ses accessoires. La CGT sera à l'offensive (lire ci-contre).

Les conditions de travail et la prévention des risques sont également au cœur du combat que mène la CGT et Chronopost doit progresser sur ce point. Vous lirez en double pages centrales comment le combat de la CGT a fait concrètement progresser les conditions de travail à Bourges et ailleurs.

2025 verra aussi les négociations sur l'accord «égalité professionnelle», le CET, l'emploi des Handicapés ainsi que la refonte des critères de primes trimestrielles ! Merci de nous remonter toutes vos attentes sur ces sujets !

La CGT vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2025 !

Faisons le vœu qu'ensemble nous fassions progresser nos acquis sociaux !



Négociations 2025 à Chronopost :

Soyons à l'offensive sur tous les chantiers !

NAO (Négociations annuelles obligatoires) :

C'est une négo particulièrement et légitimement attendue par tous les salariés. Si l'année dernière nous avons obtenu le passage en agent de maîtrise des RDI, cette année la CGT le revendique pour les RSA. Nous concentrerons également nos efforts sur les équipiers support dont les responsabilités et compétences se sont développées sans la reconnaissance attendue. Concernant l'augmentation générale, personne ne doit être oublié. La CGT revendique un salaire d'embauche à 2000 euros brut, seuil en dessous duquel on ne peut pas vivre dignement selon plusieurs études. Nous développerons nos demandes dans le prochain numéro de ce journal.

QVCT (Qualité de vie et condition de travail) :

Améliorer les conditions de travail des salariés : C'est l'autre cheval de bataille de la CGT. Nous aurons donc des attentes ambitieuses sur ce sujet qui doit déboucher sur des avancées permettant d'améliorer concrètement le vécu des salariés au quotidien, d'éviter qu'on ne se blesse ou qu'on s'abîme au travail. Ces évolutions devront se réaliser et être contrôlées avec la CSSCT. Nous développerons le mois prochain nos propositions et revendications...

Egalité professionnelle :

Il s'agit de reprendre les bonnes dispositions de l'accord précédent, de les actualiser si besoin et de les améliorer et compléter. La CGT a des propositions, nous serons acteur dans cette négo qui doit voir le combat pour l'égalité progresser. Nous développerons dans ce journal nos propositions avant l'ouverture des négo.

CET (Compte Epargne Temps) :

La CGT a signé l'accord GEPP qui augmente sensiblement l'abondement du CET pour un départ à la retraite. Il s'agit dans cette négo de faciliter et développer l'utilisation du CET, de permettre plus de souplesse. Il faut également proposer une information claire et complète sur son fonctionnement car aujourd'hui ses règles sont éparpillées dans plusieurs accords. Il faut enfin clarifier le niveau de rémunération maintenu en congé (le sort des primes, de l'intéressement, etc...)

Accord Handicap :

Depuis 2009, Chronopost dispose d'un accord handicap qui promeut l'emploi de travailleurs. euses handicapé.es (TH). La CGT les a tous signés et sera encore force de proposition dans la prochaine négociation qui se tiendra à l'automne 2025. Outre l'emploi des TH, il s'agit également de les maintenir dans le travail en bonne santé. Pour cela, nous devons renouveler et améliorer diverses dispositions d'accompagnement, y compris financières mais aussi des actions de communication, de sensibilisation car leur intégration est l'affaire de tous.

Prime trimestrielle :

En 2021, un accord d'entreprise redéfinissait le fonctionnement de cette prime dans l'objectif de simplifier son fonctionnement et d'objectiver ses critères. Mais force est de constater aujourd'hui que la multitude de critères retenus par la direction relevait d'une usine à gaz qui a généré mécontentement de toutes parts. L'idée est donc de véritablement simplifier, voire de supprimer les critères collectifs qui échappent aux salariés !



La CGT aux avant-postes pour améliorer les conditions de travail et la prévention des risques

BOURGES :

3 ans de bataille pour obtenir des conditions de travail décentes !

En mars 2022, une équipe CGT décide de visiter l'agence de Bourges dans la Région Centre, agence qui jusqu'à présent ne faisait pas spécialement parler d'elle. Comme pour chaque visite, nous allons d'abord à la rencontre des salariés pour écouter leur ressenti !

Le premier accueil par un salarié est plutôt froid, du genre : « Vous les syndicats, vous arrivez juste pour l'heure de l'apéro, vous ne servez à rien »

Puis nous constatons rapidement que plusieurs choses ne vont pas dans cette agence. Premièrement les glacières sont stockées dehors ! Après avoir discuté avec les salariés, nous apprenons qu'ils sont contraints d'utiliser chaque jour un petit escalier métallique pour faire passer les glacières de l'extérieur à l'intérieur de l'agence ! Puisque rien n'est adapté, ils utilisent des petites glacières positionnées dans l'escalier pour faire une sorte de rampe sur laquelle ils vont ensuite circuler les grosses glacières ! C'est tout bonnement incroyable, amateur, totalement inadapté et facteur de risque chaque jour !

Avant de finir notre visite nous constatons d'autres dysfonctionnements et promettons aux équipes et à leur représentant de revenir dans un délais court pour analyser plus en profondeur la situation. Un mois après c'est chose faite et le constat est accablant : Système de chauffage au pôle support défectueux, bureaux et sanitaires délabrés, portes de secours condamnées, postes de saisi tenant avec du scotch, mécanisation

bruyante et défectueuse, saturation des bandes, emplacement extérieur du Med TD avec un accès des plus contraignant... Et nous arrivons sur la partie FOOD avec un état des algecos catastrophiques, une manutention hors normes avec la montée des glacières pleines par le fameux escalier extérieur.

C'est donc sur ce constat que nous réalisons notre premier compte-rendu de visite que nous adressons à la direction régionale mais aussi aux équipes via leurs représentants. Réaction rapide de la DRO qui 15 jours après nous convie à une 3ème visite à l'occasion de laquelle elle fixe des objectifs d'amélioration à atteindre dans un délai le plus court possible.

Mais visiblement la notion de temps pour la direction n'est pas la même que pour les salariés qui subissent chaque jour des conditions de travail déplorables ! Un an après la CGT décide d'aller sur place pour voir les évolutions et c'est la douche froide ! Rien a changé malgré notre alerte ! Nous décidons aussitôt de saisir les autorités administratives et notamment la CARSAT tout en avertissant la DRO.

Trois mois après en juillet 2023, un contrôleur de la CARSAT ainsi que notre Ingénieur SSCT n'ont pu que valider nos observations. Un courrier recommandé de l'administration est adressé à la direction Chronopost qui est sommée de mettre en place des plans d'actions pour remédier à tous ces risques de TMS et d'AT pouvant engendrer de l'inaptitude de travail.



Enfin un espoir pour ces salariés, les travaux débutent en 2024 !

Juin 2024 :

Dépose de la chambre Med -30 C°

Juillet 2024 :

Déplacement d'une cage grillagée qui ne servait à rien à part prendre de la place.

Juillet 2024 :

Aménagement d'une rampe d'accès VL.

Août 2024 :

Travaux de mise en conformité des quais.

Octobre 2024 :

Extension de la chambre froide.



suite:
3 ans de bataille pour obtenir des conditions de travail décentes !

Il aura donc fallu saisir les autorités administratives pour que ça bouge, pour obtenir le GO de la DIA (Direction de l'Industrie et des Achats) ! Les photos parlent d'elles même, nul besoin d'ajouter du commentaire, uniquement quelques témoignages de salariés :



*C'est le jour et la nuit !
Nous gagnons en temps de traitement, aujourd'hui nous avons beaucoup plus de place pour travailler et risquons moins d'accidents du travail.*



Les équipes peuvent traiter le Fresh dans le Fresh et le Freeze dans le Freeze tout en respectant les procédures.



Depuis l'installation de la rampe VL et des quais niveleurs on a gagné en sécurité, les déchargements des PL sont moins risqués qu'auparavant, il n'y a plus de risque de déchargement également des Rolls Food.



Plus facile également pour le stockage des glacières, nous n'avons plus à devoir monter les glacières par des escaliers et elles sont donc déjà à température.



La CGT a réalisé plus de 40 visites comme celle-ci et de nombreux travaux d'améliorations des conditions de travail ont été entrepris, sont en cours ou à venir, avec ou sans le concours des autorités administratives. Saluons également le travail de la CSSCT qui de plus en plus fait progresser ses sujets de prévention à Chronopost!

La CGT ne lâchera rien sur la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail !



Retraite: Gagnons l'abrogation des 64 ans!

Deux ans après notre mobilisation historique, le gouvernement est contraint d'ouvrir des concertations pour revoir la réforme des retraites. Cependant, patronat et gouvernement vont tout faire pour empêcher l'abrogation de la réforme. Seule notre mobilisation peut faire la différence.

LA MOBILISATION MASSIVE DE 2023 A MIS LES RETRAITES AU CENTRE DU DÉBAT :

64 ans, ça ne passe pas ! D'ailleurs tous ceux qui ont défendu le recul de l'âge de la retraite ont été sanctionnés dans les urnes. En transparence, la CGT rendra publique chaque étape de la concertation pour que tous les salarié.es puissent suivre et décider ensemble de comment agir pour gagner.

DÉMOCRATIE, LE VOTE SUR LA LOI RÉFORMANT LES RETRAITES DOIT ENFIN AVOIR LIEU :

La concertation sur les retraites ne doit pas servir à légitimer la loi jamais votée, imposée par 49.3 en 2023 contre la volonté de la population. Pour que la démocratie soit respectée, la CGT exige dans tous les cas un vote au Parlement ou la consultation des français.es par référendum.

RIEN SUR LES SALAIRES, PENSIONS, LICENCIEMENTS ET SERVICES PUBLICS :

Lors de son discours à l'Assemblée, le Premier ministre n'a fait aucune annonce pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour contrer les milliers de licenciements en cours ou sur la nécessité de stopper les attaques envers les services publics. Son discours s'inscrit dans le sillage des politiques économiques exclusivement aux bénéfices des grands groupes, il poursuit le chantage à la dette, les menaces sur les services publics et la sécurité sociale.

IL Y A DES SOLUTIONS :

Alors que le retour à 62 ans représenterait pour 2025, 3 milliards d'€, soit moins de 1 % du budget total des retraites, le Gouvernement nous parle toujours des dépenses, jamais du manque de recettes... Pourtant en stoppant les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus fortunés il y a de quoi financer aussi bien l'abrogation que des avancées. L'augmentation des salaires, l'égalité femmes hommes, la suppression des exonérations de cotisations permettraient de financer les avancées sociales pour nos retraites.



CULTURE Film

Vingt dieux de Louise Courvoisier

Une escapade savoureuse au pays du conté



A Cannes, en mai dernier, les superlatifs ne manquaient pas pour décrire ce premier long métrage : « un magnifique premier film fait à cœur qui vous fera fondre ». Quelques mois plus tard, Vingt Dieux arrive en salles précédé d'une aura qui ne se dément pas. Totone, un paysan jurassien, n'a que 18 ans quand il perd son père et se retrouve seul à devoir s'occuper de sa petite sœur. L'orphelin se met en tête de fabriquer le meilleur comté de l'année pour remporter la coquette somme qui va avec la médaille.

L'atout de ce premier film de Louise Courvoisier, c'est de raconter la misère rurale sans verser dans le pathos. Elle réalise son premier film chez elle, dans le Jura, parmi les siens (on retrouve beaucoup de ses proches au générique) et s'est entourée de comédiens non professionnels. Clément Faveau, qui joue Totone, est ainsi éleveur de poules dans la vraie vie. Ce récit initiatique totalement inattendu est une franche et belle réussite.



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

(facultatif) Téléphone perso : pro :

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

